

caisse de prêts et que cette somme sera même étalée sur plusieurs années?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Le député ne semble pas se rendre compte que le règlement sur l'amortissement dont il parle expire à la fin du mois.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances ne m'apprend rien. Il cherche simplement à camoufler la situation. Je lui ai demandé s'il avait reçu des protestations en bonne et due forme de l'Alberta alléguant qu'il y a eu discrimination dans l'affaire de ces 4 millions de dollars. Nous savons comment il a traité l'Alberta l'année dernière.

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur. En fait, je n'ai même pas reçu de protestations en bonne et due forme du député de Calgary-Nord.

* * *

LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

LA CESSATION D'EMPLOI DU PRÉSIDENT ET DE CERTAINS ADJOINTS EN RAISON DU NOUVEAU MANDAT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'aimerais adresser ma question au premier ministre. Étant donné que la Commission des prix et des revenus doit, à l'avenir, s'occuper de recueillir des données et non de réglementer les prix et que, en conséquence, ses besoins en personnel administratif supérieur seront grandement réduits, le gouvernement se propose-t-il de mettre fin à l'emploi du président et de ses principaux adjoints afin de se conformer à l'exhortation maintes fois répétée de la Commission à l'industrie la priant de maintenir les frais au plus bas niveau possible?

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Étant donné que c'est aujourd'hui le jour du ministre des Finances, je le prierai de répondre à la question.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la Commission continuera d'exister en tant qu'organisme chargé de recueillir des données, pour étudier les augmentations injustifiées...

Une voix: Ce qui coûtera très cher aux contribuables.

L'hon. M. Benson: Le député coûte très cher aux contribuables. La Commission continuera comme organisme chargé de recueillir des données. Elle présentera ses constatations, surtout en ce qui concerne les augmentations de prix et de salaires, au gouvernement, auquel il incombera, ainsi qu'aux députés, de lui faire connaître, comme la Commission le faisait, leurs opinions.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, la Commission ayant complètement échoué dans les fonctions dont elle s'est acquittée depuis un an, et étant inutile pour l'avenir au peuple canadien, le ministre ne suivra-t-il pas les conseils de la Commission en réduisant les frais dans l'intérêt du peuple canadien?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA COMMISSION D'ÉTUDE DES INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES—LE DÉPÔT DU RAPPORT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre quoique je ne sois nullement intéressé dans les recommandations faites à cet égard. Quand le gouvernement déposera-t-il le rapport de la commission d'étude sur les traitements et autres indemnités des députés ainsi que sur les hausses envisagées?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Chambre prend note du fait que le très honorable député n'est pas intéressé dans la question, mais pour la gouverne des autres, je suis habilité à vous informer que le président de la commission a dit qu'il serait prêt à remettre son rapport au gouvernement la semaine prochaine. Aussitôt que nous l'aurons reçu, je le déposerai à la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le premier ministre est-il en mesure de dire si ce rapport prévoit que toute hausse qui pourrait être statuée n'entrera en vigueur qu'après les prochaines élections?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, habituellement, lorsque le gouvernement demande un rapport de cet ordre plutôt que celui d'une commission royale d'enquête, après l'avoir reçu, il en étudie les recommandations et établit une politique avant de le déposer, mais, par respect pour le Parlement—et le député sait combien est grand mon respect...

M. Baldwin: Depuis quand?

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui, depuis quand?

Le très hon. M. Trudeau: ...étant donné que le rapport concerne aussi bien le député de l'opposition que les ministériels, j'ai jugé préférable d'en saisir la Chambre et même l'opinion publique avant que le gouvernement ose y toucher.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je constate avec plaisir que le premier ministre commence à faire preuve de quelque respect envers le Parlement—mieux vaut tard que jamais—mais étant donné que le gouvernement n'ose pas toucher au rapport avant de le présenter à la Chambre, l'a-t-il au moins examiné, même sans y toucher?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas doué de seconde vue; je ne saurais donc dire ce que renferme le rapport. Je ne l'ai pas reçu et je ne suis pas en mesure d'indiquer ce qu'il contient sans l'avoir touché ni vu.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, ma question complète celle qu'a posée le député de Prince Edward-Hastings au ministre des Finances.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que l'honorable député de Joliette désire poser une question supplémentaire.